Image not found or type unknown

livraison la réunion prix ht ou ttc

Par **tikko**, le **24/04/2009** à **16:22**

Bonjour,

Je suis importateur en france, mes fournisseurs se trouvent au vietnam, j'ai une demande de client qui veut se faire livrer à l'ile de la réunion.

Mon transitaire le livrera du vietnam directement à la réunion sans passer par la france.

Dois je facturer mon client ht ou ttc sachant que c'est le client qui dédouanera sa marchandise à l'arrivée à la réunion.

La tva a facturée est elle de 19,6 % ou de 8% (tva réduite pour les dom tom à la réunion)

Merci

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés